

Le nouveau dispositif d'évaluation au sein des ESMS

Description

Depuis la loi du 2 janvier 2002, relative à l'action sociale et médico-sociale, les ESMS ont l'obligation de faire évaluer régulièrement leurs activités et la qualité des prestations qu'ils délivrent.

En 2022, le cadre juridique du dispositif d'évaluation des ESMS a évolué.

Plusieurs évolutions du cadre du dispositif sont à noter dans les publications de la Haute Autorité de Santé. Ces évolutions entraînent un changement dans la procédure d'évaluation nationale, la modification du rythme des évaluations ainsi que l'apparition notamment de 18 critères impératifs à satisfaire dans le nouveau référentiel.

Cette formation a pour objectif de faire le point sur le nouveau cadre juridique et le calendrier des évaluations de la qualité des ESMS ainsi que la présentation et l'illustration des 18 critères impératifs du référentiel.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Identifier le contexte législatif et réglementaire
- S'approprier le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS et le calendrier des évaluations
- Identifier et comprendre les 3 méthodes d'évaluation du nouveau référentiel de la HAS pour l'évaluation des ESMS
- Identifier les modalités de la procédure d'évaluation
- S'approprier les critères impératifs du référentiel
- Faire le lien avec les exigences du cahier des charges relatif aux services autonomie à domicile (SAD).

Contenu

- Contexte législatif et réglementaire
- Modification importante par rapport aux précédents décrets
- Les fondements de l'évaluation
- Les outils pour l'évaluation
- La procédure d'évaluation
- Appropriation des critères impératifs du référentiel

Méthodes pédagogiques



- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Quizz
- Modèles de documents

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 7 heures de formation en distanciel réparties sur 2 semaines (2 séances de 3,5 heures)

Intervenants : Chargé de mission qualité UNA Isère

Publics : Directeurs, responsables qualité, toute personne impliquée dans la mise en place d'une démarche qualité.

Date des formations

- Nous contacter pour les dates